

FICHE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ

Conforme à l'OSHA HCS 29 CFR 1910.1200, y compris l'annexe D, et À l'UN GHS pour la classification et l'étiquetage.

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Société: Mur total
Adresse: 390 Cercle Viking
Rio, WI 53960, États-Unis

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
D'URGENCE : 888-702-9915
IDENTIFICATEUR DE PRODUIT : Total Wall Premium Fibered Stucco

UTILISATION DU PRODUIT : Ciment Portland sec et renforcé de fibre

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 11/2013
REVISION NUMBER: Numéro initial

SECTION 2: HAZARD(S) IDENTIFICATION

Avertissement! Irritant pour les yeux et la peau.



HEALTH	1
FLAMMABILITY	0
REACTIVITY	0
PERSONAL PROTECTION	C

Itinéraires d'exposition : Yeux, peau, l'ingestion, l'inhalation.

Contact cutané : irritant potentiel pour la peau

Absorption de la peau : Aucun danger connu.

Yeux: Endommager les yeux.

Inhalation : Peut causer le cancer par inhalation. Provoque des dommages aux poumons, aux reins et au système auto-immun par une exposition prolongée et répétée par inhalation. Provoque une irritation des yeux.

Ingestion : Nocif s'il est avalé. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Cancérogène Catégorie 1A. Toxicité spécifique des organes-Répétition de la catégorie 1. Ne manipulez pas tant que toutes les précautions de sécurité n'aient pas été lues et comprises. Ne respirez pas la poussière. Ne mangez, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. En cas de ventilation inadéquate porter une protection respiratoire.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR INGREDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS No.</u>	<u>pour cent par poids</u>
Ciment Portland	65997-15-1	24-25
Silice Quartz	14808-60-7	70-71
Carbonates de calcium	1317-65-3	3-4
Microfibres métasilicate de calcium	13983-17-0	lt;1

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Lavez la zone exposée à l'eau et retirez les vêtements contaminés. Obtenez des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact visuel : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes si cela peut être fait facilement. Communiquez immédiatement avec un médecin pour obtenir un traitement supplémentaire.

Exposition à l'inhalation : Retirez la victime de la zone contaminée vers l'air frais. Appliquer un traitement de premiers soins approprié au besoin.

Ingestion : Ne donnez rien par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive.
Spécifique: Ne pas induire des vomissements. Communiquez immédiatement avec un médecin. Diluer le contenu de l'estomac à l'aide de 3-4 verres de lait ou d'eau.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés : Les particules de silice peuvent causer des lésions abrasives aux yeux. L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes de l'exposition peuvent inclure la toux, maux de gorge, congestion nasale, éternuements, respiration sifflante et essoufflement, l'inhalation prolongée de silice cristalline respirable au-dessus de certaines concentrations peut causer des maladies pulmonaires, y compris la silicose et le cancer du poumon. Le système immunitaire et les effets rénaux ont également été notés.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Not Inflammable

Point d'éclair: '200 degrés F Seta

Limites inflammables : N/A

Température d'allumage automatique :Aucun

Médias d'extinction : N/A

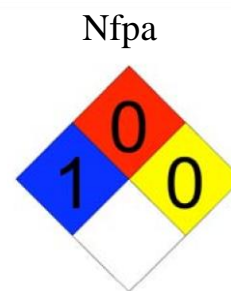
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Aucune

Équipement spécial de lutte contre l'incendie : Aucun

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : aucun

Données d'explosion : Pas de risque d'explosion.

La décomposition thermique donne des oxydes de carbone, silicium, calcium, sodium, aluminium, fer et magnésium



SECTION 6 : MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone et empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer dans la zone de déversement. Empêchez d'autres fuites ou déversements s'ils sont sécuritaires. Portez des vêtements de protection et une protection respiratoire appropriés. Évitez de générer de la poussière en suspension dans l'air pendant le nettoyage.

Précautions environnementales : Évitez le ruissellement dans les égouts pluviaux, les fossés et les cours d'eau. Méthodes de confinement : Rincer avec de l'eau. La zone humide peut être glissante, alors absorbez les déversements avec un matériau absorbant inerte comme le sol, le li tter, le sable ou l'huilesèche. Après avoir absorbé

le déversement avec du matériel inerte, placez-le dans un contenant de déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage : Fournir une ventilation. Nettoyer les déversements immédiatement en observant les précautions dans la section de l'équipement de protection. Évitez les pleurs secs. N'utilisez pas d'air comprimé pour nettoyer le sable renversé ou la silice moulue. Utilisez le système de nettoyage sous vide filtré de pulvérisation/flushing ou ventilé ou hePA, ou mouillez-le avant de balayer. Disposer dans des conteneurs fermés.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Instructions de stockage : Gardez le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conservez-le à l'intérieur ou à l'abri dans un environnement sec à des températures comprises entre 40 F et 115 F, et hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Instructions de manipulation : Manipulez conformément à une bonne hygiène industrielle, à une manipulation chimique normale et à des pratiques de sécurité. Laver après la manipulation.

Évitez de générer de la poussière. Ne vous fiez pas à votre vue pour déterminer si de la poussière est dans l'air. La poussière de silice cristalline respirable peut se faire dans l'air sans nuage de poussière visible. Utiliser une ventilation adéquate des gaz d'échappement et une collecte de poussière pour réduire les niveaux de poussière de silice cristallin respirable à moins de la limite d'exposition permise «PEL». Utilisez toutes les pratiques de travail disponibles pour contrôler l'exposition à la poussière. Pratiquez un bon entretien ménager. Ne laissez pas la poussière s'accumuler sur les murs, les planchers, les rebords, les rebords, les machines et l'équipement.

Au besoin, pour réduire les expositions au-dessous du PEL, portez un respirateur approuvé pour la silice contenant de la poussière lors de l'utilisation, de la manipulation, du stockage ou de l'élimination de la silice. Ne modifiez pas le respirateur. Ne portez pas de respirateur ajusté serré avec les poils du visage ou la moustache qui empêche un bon joint face à face pièce entre le tor respirae et le visage.

Maintenir et nettoyer les respirateurs testés en forme conformément aux normes applicables. Laver les vêtements qui sont devenus poussiéreux. N'utilisez jamais d'air comprimé pour nettoyer les vêtements.

Participer à des programmes de formation, de surveillance de l'exposition et de surveillance de la santé afin de surveiller tout effet nocif potentiel sur la santé qui pourrait être causé par la respiration de la silice cristalline respirable.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS No.</u>	<u>ACGIH et OSHA</u>
Ciment Portland	65997-15-1	5 mg/M ³ TLV
Silice de quartz	14808-60-7	0,1 mg/M ³ TLV
Carbonates de calcium	1317-65-3	5 mg/M ³ TLV
Calcium métasilicates microfibres	13983-17-0	5 mg/M ³ TLV
	Note - comme poussière respirable (ou brume).	

Utilisez des contrôles techniques appropriés, comme une bonne ventilation générale, pour contrôler les niveaux aéroportés inférieurs aux limites d'exposition recommandées.

N'utilisez que des respirateurs approuvés PAR l'NIOSH avec un facteur de protection assigné de 10. Tout dispositif à vide doit contenir un filtre HEPA.

Protection contre la ventilation : ventilation adéquate.

Protection respiratoire recommandée : Si la ventilation est inadéquate, utilisez un masque avec des cartouches de poussière/brouillard/fumée.

Protection de la peau recommandée : Gants en caoutchouc.

Autre équipement de protection : combinaisons complètes.

Protection oculaire recommandée : Lunettes chimiques à l'épreuve des éclaboussures

Hygiène personnelle : Lavez-vous soigneusement après la manipulation du produit.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

pH: (5% lisier) Environ 10.0

Point d'éclair: >200 F Seta (cc) non inflammable

Pression de vapeur : N/A

Densité de vapeur : N/A

Evap. Tarif: lt; 1 (éther 'l)

État physique: Dark poudre grise

Pourcentage de volatilité par volume : 0

Sp. Gr. 1.2

% Solubilité (eau) : réagit lentement avec l'eau pour former un solide dur, insoluble et inflammable

ARTICLE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans les conditions de manipulation et d'entreposage recommandées. Polymérisation dangereuse : La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : chaleur extrême, températures glaciales et matériaux incompatibles. Matériaux incompatibles : Matériaux réactifs de l'eau.

Produits spéciaux de décomposition : La décomposition thermique forcée peut libérer des vapeurs irritantes et des gaz toxiques.

ARTICLE 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les données ci-dessous sont obtenues auprès du NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health) de la liste RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances) et
(Effets professionnels de l'exposition professionnelle à la silice cristalline respirable).

Carbonate de calcium : Numéro RTECS : EV9580000

Inhalation: Rat TCLo - La plus faible concentration toxique publiée:

250 mg/m³/2H/24W (intermittent) Poumons, Thorax, ou Respiration - Fibrose, focale

Inhalation - Rat TCLo - Concentration toxique la plus faible publiée : 84

mg/m³/4H/40W

(Intermittent) Poumons, Thorax, ou Respiration - Fibrose

(Interstitielle) Foie - Autres changements: Rein/Ureter/Bladder

Quartz Silica: Numéro RTECS: VV7310000

NTP classe la « silice, cristalline (taille respirable) comme cancérogène connu pour l'homme.

Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a conclu que « la silice cristalline sous forme de quartz ou de poussière de cristobalite est cancérigène pour l'homme (Groupe 1).

Mesures numériques de la toxicité de la silice cristalline (quartz) : Rat oral LD50
.22,500 mg/kg

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas de toxicité aquatique. Le produit est légèrement alcalin, donc des concentrations plus élevées du produit dans les estuaires peuvent augmenter légèrement le pH de l'estuaire.

Les composants de silice, d'argile et de calcaire (carbonate de calcium) constituent la majorité du produit. Ils ne sont pas très mobiles dans le sol. Ces composants sont naturels pour l'environnement et ne présentent aucun impact négatif prévisible. La composante polymère à base d'eau n'est pas toxique et est biodégradable à long terme. Le polymère est très mobile dans le sol jusqu'à ce qu'il guérisse, puis il n'est pas mobile dans le sol. La silice n'est pas bio-cumulatif.

Il n'existe aucune donnée connue sur les effets écologiques cumulatifs des composants mineurs et traces, qui comprennent le surfactant, l'antimousse et l'alcool ester. Cependant, on croit que ces composants sont au moins partiellement dégradables.

ARTICLE 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Organiser l'élimination conformément aux directives fédérales, étatiques et locales. Conteneur triple rinçage avant d'offrir pour le recyclage, le reconditionnement ou l'élimination.

ARTICLE 14 : INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Nom d'expédition dot:

Non réglementé.

Classe de danger DOT:	Non réglementé.
Numéro de l'IMDG ONU :	Non réglementé.
Nom d'expédition IATA:	Non réglementé.

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

FIFRA (40 CFR): EPA Reg. No.: Aucun utilisé

OSHA (29 CFR 1910) - Normes de sécurité et de santé : Voir la section 2 ci-dessus.

FDA (21CFR) Ingrédients autorisés en vertu: Aucun

Statut TSCA : La silice cristalline (quartz) figure dans l'inventaire de l'EPA TSCA sous le numéro 14808-60-7 de l'EPA.

CERCLA: La silice cristalline (quartz) n'est pas classée comme un déchet dangereux en vertu de la Loi sur la conservation et le rétablissement des ressources ou de ses règlements, 40 CFR 261.

RCRA: Ce produit n'est pas classé comme un déchet dangereux.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit contient un matériau, le carbonate de calcium, connu de l'État de Californie pour causer le cancer ou des dommages à la reproduction.

California Inhalation Reference Exposure Level (REL) : La Californie a établi un effet chronique non cancéreux REL de 3 Ug pour la silice (cristalline, respirable). Un REL chronique est un niveau aéroporté d'une substance à un niveau égal ou inférieur auquel aucun effet non cancéreux sur la santé n'est prévu chez les personnes indéfiniment exposées à une substance à ce niveau.

Ce formulaire est essentiellement égal à la forme OSHA 20. Bien que l'information et les recommandations énoncées dans les présentes soient considérées comme exactes puisque

les données des présentes, Total Wall, Inc. ne constitue aucune garantie à l'égard de ces renseignements. Il est conseillé aux bénéficiaires de confirmer, à l'avance, que l'information est à jour, applicable et adaptée à leur situation.

ARTICLE 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

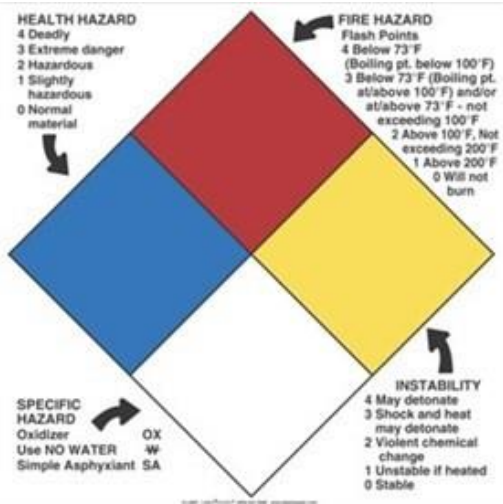
Légende HMIS

- 0 - Risque minimal
- 1 - Léger danger
- 2 - Risque modéré
- 3 - Risque grave
- 4 - Risque sévère
- Risque chronique
- X - Consultez votre superviseur ou S.O.P. pour les instructions de manipulation

Préparé par : Département technique
 Total Wall, Inc.
 390 Cercle Viking
 Rio, WI 53960, États-
 Unis
 888-702-9915

Date d'émission Novembre 2013
 initiale :
 Date de révision: Février 2019

Résumé de la révision: Non disponible



Légende NFPA "spéciales".

Avertissement:

L'information contenue dans les présentes est présentée de bonne foi et considérée comme exacte à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus. Ces informations sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les particuliers et les employeurs ne devraient utiliser ces renseignements que comme un complément à d'autres renseignements recueillis par eux-mêmes et doivent déterminer de façon indépendante l'adéquation et l'accord d'information de toutes les sources afin d'assurer une utilisation appropriée de ces documents ainsi que la sécurité et la santé des personnes. Cela devrait être fait en adieutant les besoins. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par l'utilisateur comme conforme aux lois et règlements fédéraux, étatiques/provinciaux et locaux applicables.

Fin du document